

## RELEVÉ DE DECISIONS du Conseil de communauté du 8 mars 2012

Lors de la séance du 8 mars 2012, le Conseil de communauté du bassin de Mortagne au Perche a examiné les points suivants :

### 1. PLUI ST HILAIRE - STE CERONNE - PRESENTATION ET APPROBATION DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :  
**ACTE** qu'un débat a été engagé sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) St Hilaire - Ste Céronne.

### 2. COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :  
**ADOpte** le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

#### Section de fonctionnement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
<b>Résultats reportés 2010</b>		330 567.98 €
<b>Opérations de l'exercice</b>	7 088 399.20 €	7 490 505.67 €
<b>TOTAUX</b>	<b>7 088 399.20 €</b>	<b>7 821 073.65 €</b>
<b>Résultat de clôture (excédent)</b>		732 674.45 €

#### Section d'investissement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
<b>Résultats reportés 2010</b>	845 213.02 €	
<b>Opérations de l'exercice</b>	2 316 587.14 €	2 748 715.84 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 161 800.16 €</b>	<b>2 748 715.84 €</b>
<b>Résultat de clôture (déficit)</b>	413 084.32 €	

### 3. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE " ASSAINISSEMENT COLLECTIF "

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, **à l'unanimité** :  
**ADOpte** le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

### Section de fonctionnement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010		229 967.38€
Opérations de l'exercice	407 189.40 €	564 080.88 €
<b>TOTAUX</b>	<b>407 189.40 €</b>	<b>794 048.26 €</b>
Résultat de clôture (excédent)		386 858.86 €

### Section d'investissement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010		600 648.14 €
Opérations de l'exercice	3 672 117.40 €	3 749 155.25 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 672 117.40 €</b>	<b>4 349 803.39 €</b>
Résultat de clôture (excédent)		677 685.99 €

## 4. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE " LOTISSEMENT DES GAILLONS "

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :  
**ADOpte** le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

### Section de fonctionnement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010		126 700.00 €
Opérations de l'exercice	1 304 752.85 €	1 304 752.85 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 304 752.85 €</b>	<b>1 431 452.85 €</b>
Résultat de clôture		126 700.00 €

### Section d'investissement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010	1 304 752.85 €	
Opérations de l'exercice	1 124 752.85 €	1 304 752.85 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 733 168.87 €</b>	<b>1 304 752.85 €</b>
Résultat de clôture (déficit)	1 124 752.85 €	

## 5. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE " EAUX DE NORMANDIE "

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :  
ADOpte le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

### Section de fonctionnement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010		18 185.05
Opérations de l'exercice	23 150.30	22 225.56
<b>TOTAUX</b>	<b>23 150.30</b>	<b>40 410.61</b>
Résultat de clôture (excédent)		17 260.31

### Section d'investissement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010		98 176.71
Opérations de l'exercice	14 465.27	17 885.00
<b>TOTAUX</b>	<b>14 465.27</b>	<b>116 061.71</b>
Résultat de clôture (excédent)		101 596.44

## 6. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE " SPANC - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF "

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité :  
ADOpte le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

### Section de fonctionnement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010		32 447.74 €
Opérations de l'exercice	20 343.45 €	30 741.65 €
<b>TOTAUX</b>	<b>20 343.43 €</b>	<b>63 189.39 €</b>
Résultat de clôture (excédent)		42 845.94 €

## 7. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE " IMPRIMERIE DE MONTLIGEON "

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité :  
ADOpte le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

### Section de fonctionnement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	415 571.28 €	415 571.28 €
<b>TOTAUX</b>	<b>415 571.28 €</b>	<b>415 571.28 €</b>
Résultat de clôture		

### 8. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE " LOTISSEMENT DE MAUVES "

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :  
**ADOpte** le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

#### Section de fonctionnement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultat reporté 2010		
Opérations de l'exercice	0 €	0 €
<b>TOTAUX</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Résultat de clôture	0 €	0 €

#### Section d'investissement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	0 €	0 €
<b>TOTAUX</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Résultat de clôture (déficit)	0 €	0 €

### 9. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ANNEXE " POLE DE SANTE "

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :  
**ADOpte** le compte administratif 2011 qui s'établit comme suit :

Le compte administratif du budget annexe « Pôle de santé »2011 se présente comme suit :

#### Section d'investissement

LIBELLES	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	0 €	45 000 €
<b>TOTAUX</b>	<b>0 €</b>	<b>45 000 €</b>
Résultat de clôture (déficit)	0 €	45 000 €

## 10. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011 :

section de fonctionnement :

- en dépenses :	7 088 399.20 €
- en recettes :	7 490 505.67 €

section d'investissement :

- en dépenses :	2 316 587.14 €
- en recettes :	2 748 715.84 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## 11. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT COLLECTIF "

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011 :

section de fonctionnement :

- en dépenses :	407 189.40 €
- en recettes :	564 080.88 €

section d'investissement :

- en dépenses :	3 672 117.40 €
- en recettes :	3 749 155.25 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## 12. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE " LOTISSEMENT DES GAILLONS "

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011

section de fonctionnement :

- en dépenses :	1 304 752.85 €
- en recettes :	1 304 752.85 €

section d'investissement :

- en dépenses :	1 124 752.85 €
- en recettes :	1 304 752.85 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011 visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **13. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE " EAUX DE NORMANDIE "**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'**unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011 :

section de fonctionnement :

- en dépenses :	23 150.30 €
- en recettes :	22 225.56 €

section d'investissement :

- en dépenses :	14 465.27 €
- en recettes :	17 885.00 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011 visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **14. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE " SPANC - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF "**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'**unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011 :

section de fonctionnement :

- en dépenses :	20 343.45 €
- en recettes :	30 741.65 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **15. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE " IMPRIMERIE DE MONTLIGEON "**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'**unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011 :

section de fonctionnement :

- en dépenses :	415 571.28 €
- en recettes :	415 571.28 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011 visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **16. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE " LOTISSEMENT DE MAUVES "**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011

section de fonctionnement :

- en dépenses :	0 €
- en recettes :	0 €

section d'investissement :

- en dépenses :	0 €
- en recettes :	0 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **17. COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ANNEXE " POLE DE SANTE "**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :

**RAPPELLE** les chiffres mentionnés au compte administratif 2011

section d'investissement :

- en dépenses :	0 €
- en recettes :	45 000 €

lesquels sont repris intégralement au compte de gestion.

**DECLARE** que le compte de gestion du receveur dressé pour l'exercice 2011, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **18. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :

**PREND ACTE** du déroulement du débat d'orientation budgétaire 2012 annexé à la présente délibération.

## **19. POLE SANTE**

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, **à la majorité (1 abstention M RITOUET)** :

**DECIDE** de lancer l'opération du Pôle de santé avec un pôle principal à construire sur les parcelles AH 503 - 504 - 505, à proximité du Carré du Perche.

**ACCEPTE** de prendre en charge les frais de construction et d'entretien de la salle de réunion et du studio.

**FIXE** le prix de la location pour les praticiens à 10 € / m<sup>2</sup> HT (surface des cabinets + prorata des circulations)

**AUTORISE** le Président à lancer toutes les procédures liées à ce projet.

**DEMANDE** l'annulation de l'acte d'acquisition du terrain initialement prévu pour la construction du Pôle de santé sur la zone de Préfontaine.

## 20. COMPTE RENDU DES POUVOIRS DELEGUES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :  
**PREND ACTE** de l'exercice des pouvoirs délégués.

**\* Les décisions prises par le Président sont les suivantes :**

2012/02 : Avenant au marché du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de St Hilaire le Châtel et Ste Céronne lès Mortagne, suite au transfert de dénomination sociale.

## 21. INDEMNITE DE SERVITUDE POUR LES CANALISATIONS DE TRANSFERT DE LA STEP ( SECTEUR LE VAL ET LA GUETTERIE)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :  
**MODIFIE** l'indemnité de servitude à verser pour la parcelle ZD n° 6 comme suit :

Parcelles	Propriétaires	indemnités	Exploitants	indemnités
ZD 6	Mr Olivier Albert	74,10 €	Pasquert Jérôme	103,55 €
ZD 6	Mme Deschamps Françoise	74,10 €	Pasquert Jérôme	-

**DIT** que les crédits sont inscrits en BP 2012 du budget annexe assainissement.

*Fait à Mortagne, le 09/03/2012*

**Le Président**  
**Monsieur Jean Claude LENOIR**